



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe

Question écrite n° 85189

## Texte de la question

M. Éric Jalton interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur l'épidémie de dengue qui a sévi en Guadeloupe en mai dernier et souhaite qu'elle lui communique le bilan des actions menées par les autorités sanitaires pour, sinon enrayer le phénomène, du moins y faire face.

## Texte de la réponse

L'épidémie de dengue sévissant actuellement en Guadeloupe a débuté en décembre 2009. Conformément à ses missions, le service de lutte antivectorielle (LAV) de l'agence régionale de santé (ARS) de la Guadeloupe assure les opérations de surveillance entomologique, de mise en oeuvre des mesures de contrôle du vecteur (contrôle chimique, biologique, environnemental ou mécanique) ainsi que des actions de communication et de sensibilisation sanitaire. Ce service intervient, également, pour assurer les enquêtes entomologiques et épidémiologiques autour des cas signalés par la cellule de veille sanitaire de l'ARS. L'ensemble de ces actions s'intègre dans le programme de surveillance et de gestion des épidémies de dengue (Psage dengue), qui a pour objectif, d'une part, de formaliser le rôle et les missions de chacun des partenaires impliqués dans la lutte contre la dengue et, d'autre part, de fournir les outils nécessaires pour la conduite des différentes actions en matière de surveillance épidémiologique et entomologique, de démoustication, de communication et de prise en charge des malades. Dans le contexte de cette épidémie de grande ampleur, l'ARS s'est rapproché de Réseau France outre-mer pour demander une diffusion « à titre gracieux » de spots télévisuels et radiophoniques. En raison de l'intensification de l'épidémie, et compte tenu de l'importance de l'augmentation des interventions de terrain (lutte antivectorielle), le ministère chargé de la santé a délégué à l'ARS de la Guadeloupe les fonds nécessaires à la poursuite de la mise en oeuvre des actions de LAV. Compte tenu de l'importance de coupler les mesures de démoustication aux mesures de sensibilisation et de mobilisation communautaires (destruction des gîtes larvaires domestiques, élimination des déchets, etc.), des fonds complémentaires ont été délégués pour le financement d'actions de communication (affichage sur les bus, panneaux routiers et urbains). Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a, également, été saisi par le ministère chargé de la santé pour permettre la diffusion de messages de prévention à la télévision dans les prochaines semaines. Enfin, des personnels des forces armées ont été mobilisés afin d'épauler les équipes intervenant sur le terrain.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Jalton](#)

**Circonscription :** Guadeloupe (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85189

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 27 juillet 2010, page 8268

**Réponse publiée le** : 5 octobre 2010, page 10987